

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Joyau

Prénoms : Guillaume

Institution ou entreprise : FNSEA

Axe(s) :

- Quelles interactions humains-nature, mondialisation et pandémies ?
- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à différentes échelles ?
- Quel modèle social pour « faire avec » nos vulnérabilités ?
- Quelle voie pour une économie soutenable ?
- Quelles relations entre savoirs, pouvoirs et opinions ?

Intitulé de votre contribution : Manifeste pour une souveraineté alimentaire solidaire

Résumé de votre contribution :

Depuis le début de l'épidémie du Covid-19, l'agriculture et l'alimentation sont redevenues des enjeux de politiques publiques. Faisons de cette prise de conscience, tardive, une chance pour remettre au centre de la stratégie française et européenne la souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire de la France, c'est la mise en œuvre de politiques agricoles et agroalimentaires permettant l'accès à une alimentation, en quantité et qualité suffisantes pour toute la population. Elle est indissociable du respect de conditions de production durables via des règles sociales et environnementales adaptées, et des conditions de rémunération des producteurs permettant d'assurer la résilience des exploitations. La souveraineté alimentaire, c'est donc d'abord conforter l'acte de production en France. La souveraineté alimentaire, ce n'est pas le repli sur soi ou le rejet des échanges, mais s'inscrire dans le jeu du commerce international, avec des règles équitables et des contrôles aux frontières et des mécanismes de corrections du marché : l'alimentation n'est pas un

marché comme les autres. C'est prôner la capacité des pays en développement à construire leur propre modèle de développement agricole. C'est aussi affirmer que notre agriculture participe à fournir des denrées aux pays qui n'ont pas la chance d'avoir une production suffisante et diversifiée sur leur sol. La souveraineté alimentaire s'appuie sur une agriculture pour laquelle le progrès social et technique, la recherche, l'innovation et le développement apportent des solutions visant à l'inscrire dans une croissance durable. Enfin, la souveraineté alimentaire doit être portée au niveau européen. C'est l'échelon cohérent pour peser dans le concert des nations. Ce doit être l'ambition de la Politique Agricole Commune. Ainsi, pour la FNSEA, la souveraineté alimentaire implique une responsabilité de la puissance publique, mais aussi des acteurs, de s'engager à fournir, dans un modèle de croissance durable, une alimentation pour tous, en produisant toutes les gammes. Une responsabilité qui passe par 4 axes.



Manifeste pour une souveraineté alimentaire solidaire

UNE ALIMENTATION POUR TOUS
DANS LE RESPECT DE LA PLANÈTE



Savoir tirer les leçons de la crise du Covid-19 :
4 axes de réponses



Depuis le début de l'épidémie du Covid-19, l'agriculture et l'alimentation sont redevenues des enjeux de politiques publiques. Faisons de cette prise de conscience, tardive, une chance pour remettre au centre de la stratégie française et européenne la souveraineté alimentaire.

La souveraineté alimentaire de la France, c'est la mise en œuvre de politiques agricoles et agroalimentaires permettant l'accès à une alimentation, en quantité et qualité suffisantes pour toute la population. Elle est indissociable du respect de conditions de production durables via des règles sociales et environnementales adaptées, et des conditions de rémunération des producteurs permettant d'assurer la résilience des exploitations. La souveraineté alimentaire, c'est donc d'abord conforter l'acte de production en France.

La souveraineté alimentaire, ce n'est pas le repli sur soi ou le rejet des échanges, mais s'inscrire dans le jeu du commerce international, avec des règles équitables et des contrôles aux frontières et des mécanismes de corrections du marché : l'alimentation n'est pas un marché comme les autres. C'est prôner la capacité des pays en développement à construire leur propre modèle de développement agricole. C'est aussi affirmer que notre agriculture participe à fournir des denrées aux pays qui n'ont pas la chance d'avoir une production suffisante et diversifiée sur leur sol.

La souveraineté alimentaire s'appuie sur une agriculture pour laquelle le progrès social et technique, la recherche, l'innovation et le développement apportent des solutions visant à l'inscrire dans une croissance durable.

Enfin, la souveraineté alimentaire doit être portée au niveau européen. C'est l'échelon cohérent pour peser dans le concert des nations. Ce doit être l'ambition de la Politique Agricole Commune.

Ainsi, pour la FNSEA, la souveraineté alimentaire implique une responsabilité de la puissance publique, mais aussi des acteurs, de s'engager à fournir, dans un modèle de croissance durable, une alimentation pour tous, en produisant toutes les gammes. Une responsabilité qui passe par 4 axes.



IL FAUT UN PACTE ENTRE CITOYENS ET AGRICULTEURS POUR ASSURER UNE CROISSANCE DURABLE DE L'AGRICULTURE

Les agriculteurs s'engagent sur la transition écologique pour apporter les solutions de demain :

- Sur l'adaptation au changement climatique,
- Sur le développement de la biodiversité,
- Sur l'utilisation raisonnée des intrants
- Sur le développement de circuits de distribution avec une meilleure répartition de la valeur...



La société s'engage à accompagner la transition écologique de l'agriculture française :

- En privilégiant le dialogue constructif plutôt que la stigmatisation destructrice des pratiques,
- En plaçant les agriculteurs en situation de vivre dignement de la vente de leurs produits afin de répondre toujours mieux aux attentes sociétales sur la transition écologique,
- En permettant la conciliation entre activité économique et transition écologique.

L'Etat s'engage à accompagner financièrement et réglementairement :

- En cessant la politique exclusive de montée en gamme mais en donnant à l'agriculture française la possibilité de produire pour toutes les gammes,
- En accompagnant les transitions écologiques de toutes les exploitations agricoles (conventionnelles, labellisées, certifiées...),
- En mettant en place une politique ambitieuse de développement de l'économie circulaire,
- En s'appuyant sur la recherche, fondamentale et appliquée, et l'innovation, notamment des agriculteurs, pour trouver les réponses permettant de soigner les plantes et les animaux.

1. Il faut défendre une indépendance agricole française pour l'alimentaire et le non alimentaire :

En valorisant l'acte de production sur le territoire

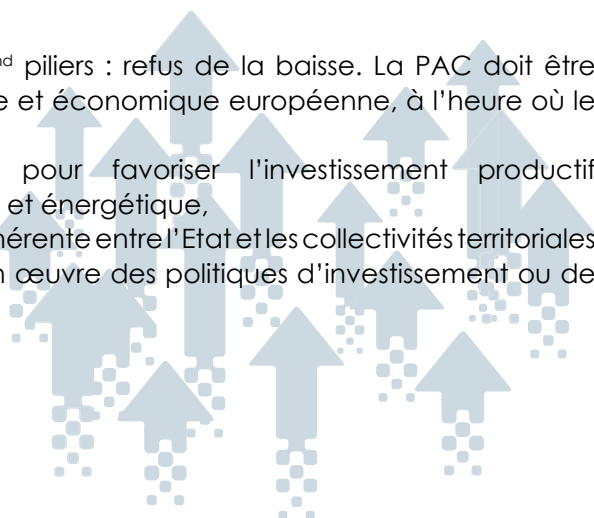
- En exigeant de la puissance publique le respect des conditions d'un juste partage de la valeur via des prix agricoles rémunérateurs, la crise démontrant les déséquilibres du rapport de force entre acteurs des filières...
- En fixant des objectifs de production par filières au sein des interprofessions,
- En s'appuyant sur la pluralité des formes d'agriculture française qui offre une production de qualité sanitaire irréprochable,
- En donnant de la compétitivité et de la résilience aux exploitations françaises pour faire face aux aléas (économiques, climatiques, sanitaires, réglementaires), notamment pour les exploitations agricoles qui produisent pour les segments de marché à faible valeur ajoutée,
- En réduisant la complexité administrative des exploitations (fiscale, sociale, environnementale) qui deviennent des charges fixes disproportionnées,
- En renforçant les territoires, espaces de proximité, en stimulant les implantations économiques par des avantages fiscaux...
- En valorisant les métiers et les formations agricoles afin de les rendre attractives et en favorisant l'émergence de projets source d'emploi dans un contexte de remontée du chômage.

En confortant et en (re)construisant des filières sur le territoire

- Par une politique d'investissement et de compétitivité (notamment via des baisses de charges) qui s'appuie sur la recherche et l'innovation sur l'ensemble des maillons des filières et notamment la logistique et les capacités de stockage,
- Par la promotion de l'origine France permettant d'associer les consommateurs, de les responsabiliser et de les former sur la construction du prix de leur alimentation,
- Par la mise en œuvre des EGA afin de favoriser la contractualisation et mener des politiques de long terme,
- Par un partage de la valeur qui permet de tenir compte des coûts de production français,
- Par le développement de filières longues de biomasse génératrice de valeurs non alimentaires (énergie, bioplastique, chimie verte...).

2. Il faut se doter de moyens à la hauteur de l'ambition

- Par un budget de la PAC en hausse sur les 1^{er} et 2nd piliers : refus de la baisse. La PAC doit être repensée par le prisme de la souveraineté alimentaire et économique européenne, à l'heure où le multilatéralisme est en berne,
- Par des affectations budgétaires d'envergure pour favoriser l'investissement productif Agri-Agro et accompagner les transitions écologique et énergétique,
- En tirant meilleur parti d'une interaction plus forte et cohérente entre l'Etat et les collectivités territoriales (Régions notamment) dans la définition et la mise en œuvre des politiques d'investissement ou de recherche et développement.



3

IL FAUT FAIRE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR NOTRE PAYS ET POUR L'EUROPE

1. La souveraineté alimentaire est une chance pour la France et pour l'Europe :

- Pour les consommateurs,
- Pour plus de résilience face aux crises,
- Pour plus d'emploi,
- Pour plus de dynamisme territorial,
- Pour les équilibres alimentaires mondiaux,
- Pour plus de stabilité politique internationale.



2. La souveraineté alimentaire nécessite de repenser l'attitude de la France et de l'Europe face à la mondialisation, ce n'est pas un repli sur soi :

- Des outils de correction de marchés sont nécessaires pour permettre aux agriculteurs de supporter la volatilité. Des mécanismes de gestion de crise s'imposent pour une meilleure répartition de la valeur.
- Prôner la souveraineté alimentaire en France, c'est aussi prôner la capacité des pays en développement à construire leur propre modèle de développement agricole. La capacité des pays en développement à construire leur souveraineté alimentaire est un gage de stabilité,
- Mais le développement du commerce international demeure indispensable car il est impératif que la France et l'Europe participe à l'équilibre alimentaire mondial. L'export agro-alimentaire est, ne l'oublions pas, une clé de la balance commerciale excédentaire française et de la création de richesse et d'emploi en France,
- Nous souhaitons donc à la fois produire suffisamment pour le marché alimentaire interne et être présent dans les échanges internationaux, mais à des conditions équitables : N'importons pas l'agriculture que nous ne voulons pas !



IL FAUT PLUS D'EUROPE !

4

- Comme en 2008, les institutions européennes ont rapidement réagi pour des simplifications administratives... Mais dès qu'il s'agit d'aborder les questions budgétaires, les dissensions entre Etats Membres resurgissent et bloquent l'action, pourtant attendue de l'Union...
- La PAC est pourtant la première politique intégrée et demeure un ciment de l'UE,
- La PAC doit fixer un objectif de production à l'Union Européenne pour garantir une alimentation pour tous, tous les marchés, tous les budgets, en étant irréprochable sur la traçabilité et la partie sanitaire. Agriculture conventionnelle, agriculture biologique, agriculture raisonnée, circuits courts, haut de gamme, entrée de gamme, la politique agricole européenne doit s'appuyer sur la diversité des formes d'agriculture dans le but de nourrir nos concitoyens qu'ils soient dans les villes ou en zone rurale,
- Plus d'Europe, c'est aussi réduire d'urgence les distorsions internes à l'UE et aller vers plus d'harmonisation fiscale, sociale et environnementale. Ce chantier est en panne,
- Plus d'Europe, c'est enfin repenser le rôle des institutions et le renforcement de l'Union politique grâce à un véritable système de responsabilité démocratique, de légitimité et de renforcement des institutions.